



DEPARTEMENT d'EURE-ET-LOIR

Arrondissement de CHARTRES

VILLE

DE

MAINTENON

2018- 154 -

**DELIBERATION N° 27.06.2018/075**

**Point n°8 :**

**VEOLIA : rapport annuel –  
service eau potable – année 2017**

L'an deux mille dix-huit le **MERCREDI 27 JUIN** à 20 heures 30, le Conseil Municipal, s'est réuni dans la Salle du Conseil sur la convocation du 21 juin 2018 sous la présidence de Monsieur BELLANGER Michel, Maire.

La séance a été publique.

Etaient présents : M. BELLANGER, Maire – M. JODEAU, M. LAFORGE, Mme AUBURTIN, M. ROBIN, Mme CHENARD, M. GUEVEL, Mme BRESSON, adjoints. M. DEBREUCQ, Mme HÉRAUD, Mme LUCIEN, Mme PEAN, M. CADOR, Mme KOUYATE, M. GUYON, Mme JEHANNET, M. ACLOQUE, Mme HAYES, Mme MORISOT, Mme CARPIER, Mme HOUEMENT, Conseillers Municipaux : formant la majorité des membres en exercice

Procurations : de M. BIAIS à M. DEBREUCQ  
de M. AYADASSEN à M. LAFORGE  
de M. GOGER à Mme CARPIER

Absents excusés : M. BREMARD – M. RICHARD - Mme LAZAREVIC

Mme CHENARD a été élue secrétaire.



Conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit présenter à l'assemblée délibérante, dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, ainsi que celui de l'assainissement.

Considérant le rapport d'activité 2017 relatif au service de distribution publique d'eau potable reçu par les services de VEOLIA en date du 25 avril 2018,

Vu la réunion des Commissions Finances, Travaux & Urbanisme du 20 juin 2018,

Monsieur Jodeau, Adjoint délégué à l'urbanisme & aux travaux a présenté le rapport établi pour l'année 2017 concernant le service de distribution publique d'eau potable.

Etant précisé que ce rapport a été transmis aux membres du Conseil Municipal et qu'il est consultable par le public

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 27  
Présents : 21  
Votants : 24



Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Michel BELLANGER

Transmis en Préfecture le 28 juin 2018

Publié le :

Reçu en Préfecture le :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212802276-20180627-27062018-075-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2018